L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 17 SEPTEMBRE 1857.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES :
G. F. WEISSE. E. DUPOUR.
E. DUVERGIER. S. MARBY.

Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 17 SEPTEMBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 CENTS pour les six numéros. Or payés aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

PAR BERNARD TUREN—10 heures et demie du matin, au magasin de M. B. Pisman, No 30, rue Vieille-Levee,—Vins divers, gazes de rye, absinthe surfines et fruits secs.

PAR D. E. MORTON—10 heures, au No 49, rue des Magasins,—Platrs colse et épaules.

PAR THOMAS, Hyde & Co,—à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 28, rue Vieille Levée, — Marchandises sèches variées.

REVUE.

L'horizon politique de l'administration s'éclaircit tous les jours. Les affaires de l'Amérique Centrale sont à peu près réglées. Walker, si nous ne nous trompons, a renoncé à ses rêves de conquête; dans tous les cas il ne saurait compter sur le concours, même indirect, de M. Buchanan. Le gouvernement négocie avec la Nouvelle-Grenade et a déjà obtenu de ce dernier pays une promesse d'indemnité dont le montant sera fixé par une commission. Le cabinet de Washington et celui de Bogota sont d'accord sur les principaux points de la convention.

Voilà pour l'extérieur. A l'intérieur, le départ des troupes fédérales pour le territoire d'Utah est une solution. Les mormons, malgré toute leur audace, ne pourront pas opposer de résistance sérieuse à ces forces et seront bien obligés de faire acte de soumission. Brigham Young cédera le pouvoir au nouveau gouverneur et les fonctionnaires désignés par le président prendront possession de leurs emplois respectifs.

L'indécision qui règne encore au Kansas ne saurait durer longtemps. La convention se réunira bientôt pour rédiger une constitution et, quelle qu'elle soit, le Congrès se hâtera de l'accepter pour mettre fin aux troubles et aux divisions dont le territoire a été trop longtemps le théâtre.

En attendant que les partisans et les adversaires de l'esclavage au Kansas cessent de se quereller et soient mis d'accord par le parlementalisme dont les dotera leur Constitution, les Etats-Unis ont, de plus, plus prudents et mieux avisés, se sont empressés d'adopter une constitution. Eux aussi étaient d'abord divisés et deux conventions distinctes s'étaient réunies pour rédiger la charte du futur Etat. Or, comme celui-ci ne peut en avoir qu'une, les assemblées rivales, représentant l'une l'élément démocratique, l'autre l'élément républicain, se sont rapprochées et ont assez bien réussi à concilier la rédaction de la charte à une commission composée de membres de chacune des conventions. L'œuvre a été promptement élaborée et elle sera soumise le 1 octobre à la ratification populaire. Quant aux deux conventions, elles se sont ajournées le 29 août.

La Constitution du Minnesota ressemble à toutes nos constitutions locales. On y lit, bien entendu, une large part à l'application des doctrines démocratiques aux sociétés avancées. Elle a été, du reste, adoptée par le peuple. Quatre mois de plus devront dans l'Etat demeurer à l'état d'enfant amorphe, de vivant amphibie qui n'est ni poisson ni reptile, ni oiseau. Mais, en Septembre, tout aura pris une forme définitive et le Minnesota sera, lui aussi, un des Etats-unis. Il aura, comme ses frères, ses sénateurs et ses représentants au Congrès.

Il dépendra de ses électeurs qu'il en soit de lui comme de ses frères, qu'il ne se querelle et ne se morde pas, comme eux, à propos de l'esclavage ou de l'abolitionisme, de la liberté ou de l'esclavage, de la traite ou de la prohibition. Il dépendra de ses électeurs qu'il ne se mêle pas, lui aussi, à la lutte des partis et des idées, qu'il ne se mêle pas, lui aussi, à la lutte des intérêts matériels et des intérêts moraux.

Il dépendra de ses électeurs qu'il ne se querelle et ne se morde pas, comme eux, à propos de l'esclavage ou de l'abolitionisme, de la liberté ou de l'esclavage, de la traite ou de la prohibition. Il dépendra de ses électeurs qu'il ne se mêle pas, lui aussi, à la lutte des intérêts matériels et des intérêts moraux.

Il dépendra de ses électeurs que le Minnesota ne soit pas, comme ses frères, le théâtre de luttes, de querelles, de haines, de rancunes, de vengeances, de guerres, de massacres, de pillages et de brigandages.

**Il dépendra de ses électeurs que le Minnesota ne soit pas, comme ses frères, le champ de bataille de la démocratie et de l'aristocratie, de la liberté et de l'esclavage, de la traite et de la prohibition